

5.2.1. TOURISME VERT

La Communauté d'Agglomération du Grand Guéret est très dynamique vis-à-vis du développement du tourisme vert.

De nombreux chemins parcourent le territoire, dont un aux abords du projet (itinéraire de «l'éperon de la vallée de la Creuse»). De plus, de nombreux gîtes sont présents autour du projet, justifiant de valoriser touristiquement le projet éolien (= curiosité touristique à faire découvrir). Une des mesures consiste donc à proposer un **point de découverte** du projet au niveau du poste de livraison qui a été placé à un endroit stratégique : **le long d'un chemin de randonnée avec une vue sur le projet**. Une signalétique sera mise en place (poteaux, tables de lecture) pour informer et sensibiliser les usagers sur les énergies renouvelables et le projet, mais également sur le patrimoine et les spécificités locales, sur la biodiversité. Concrètement, une tonnelle en madriers de bois soutenue par des poteaux en tronc d'arbres sera adossée au poste de livraison de manière à proposer aux randonneurs un abri (tonnelle), un lieu de pause (bancs en bois sur gabion de pierres locales) et un espace d'information (panneaux fixés sur le poste de livraison) et de découverte du parc éolien (vue sur une partie du parc) (cf. Photomontage du poste de livraison).

Des projets touristiques sont actuellement à l'étude sur Glénic, Jouillat et Anzême, principalement en lien avec la Creuse (embarcadère, passes à bateau, site d'escalade, tyrolienne, swin golf, stand de tir à l'arc, mini-parcours aventure, ponton, ...). Selon le calendrier de mise en œuvre du projet éolien et celui de ces projets touristiques, les montants pourraient servir à ces programmes d'aménagement ou à d'autres projets de même type.

Des actions comme une exposition itinérante pendant le chantier ou la confection d'une maquette d'éolienne, accessible au public au niveau d'une maison-vitrine recensant les activités présentes sur le territoire sont autant d'idées permettant d'étoffer l'offre touristique.

Pour information, Boralex a déjà mis en place des mesures de mise en valeur de ses parcs éoliens (Photo 66, Photo 68, Photo 69, Photo 70).

Les projets auxquels participeront ces financements devront être mis en œuvre sur les territoires des communes de Glénic, Jouillat, Anzême, Saint-Fiel et Ajain. Le montant total alloué à ces mesures est de 40 000 € HT maximum).



Photo 66 : Exemple de table de lecture sur un parc éolien de Boralex (Haute-Garonne)
Source : BORALEX

5.2.2. PAYSAGE ET PATRIMOINE LOCAL

Cette participation financière, d'un montant total maximal de 20 000 € HT, peut favoriser :

- la restauration et/ou la signalétique de mise en valeur du patrimoine local ou protégé des communes du projet et/ou d'associations du patrimoine. Ce patrimoine local, qui participe à l'identité du paysage, mérite en effet d'être restauré/signalé. Ce patrimoine sera identifié ultérieurement au moment de la construction du projet. Cette participation pourra se faire sur la base de mécénat ;
- l'étude d'aménagement paysager de hameaux proches et/ou la participation aux travaux d'aménagement (ex : enfouissement de câbles aériens,...).

Par exemple, Boralex a participé financièrement à la restauration d'un moulin en Loire-Atlantique à proximité d'un parc éolien exploité par Boralex (Photo 67).

Les projets auxquels participeront ces financements devront être mis en œuvre sur les territoires des communes de Glénic, Jouillat, Anzême, Saint-Fiel et Ajain. Le montant total alloué à ces mesures est de 20 000 € HT maximum).



Photo 68 : exemple de table d'orientation sur un parc éolien de Boralex (Finistère)
Source : BORALEX



Photo 67 : Restauration d'un moulin à vent inauguré en 2009
Source : BORALEX



ARCE ET OURCE

Bientôt un sentier des éoliennes

La communauté de communes de l'Arce et de l'Ource travaille actuellement à ce projet qui devrait ravir le plus grand nombre.

Avec l'installation du parc éolien « Cômes de l'Arce », de 10 mégawatts, complétant celui de la vallée de l'Arce composé de quinze éoliennes, il était prévu que l'opérateur Boralex attribue 20 000 € à la communauté de communes de l'Arce et de l'Ource (CCAO). C'est chose faite et les élus ont décidé d'utiliser cette somme pour baliser un nouveau chemin de randonnée pédestre. Ce sentier des éoliennes vient d'être défini et lors du dernier conseil communautaire, les élus ont accordé leur confiance à la commission présidée par Michel Simonnot afin de mener à bien ce projet.

Le sentier partirait de Buxières-sur-Arce et s'étirerait sur un peu plus de douze kilomètres.

Sensibiliser le randonneur

« C'est Alice, notre employée, qui a travaillé sur le tracé et nous en avons discuté avec Damien Vacalus, chef de projet de l'opérateur Boralex. Nous sommes également allés à Saint-Seine-l'Abbaye (Côte-d'Or) voir ce qu'ils ont fait », a expliqué Michel Simonnot. Le sentier sera pédagogique.

Il pourra être un but de sortie intéressant pour les jeunes. Ce sentier permettra à la fois de découvrir les éoliennes de la vallée, leur fonctionnement et l'enjeu de lutte contre le réchauffement climatique. Il permettra aussi de s'intéresser à l'environnement, à la faune, la flore et aux mesures de protection qui ont été prises par l'opérateur.

Les objectifs sont de sensibiliser le promeneur et de rendre attractif le



Le fonctionnement des éoliennes à découvrir au long du sentier.

chemin puisque des panneaux explicatifs le jalonnent et qu'une table d'orientation pourrait y être installée notamment.

On y trouverait une carte d'accueil, la situation du parc éolien, des réponses aux questions les plus courantes sur l'éolien, les caractéristiques techniques d'une éolienne, le fonctionnement, la production ainsi que les mesures prises pour protéger

les oiseaux par exemple et enfin, des informations sur le projet Venteea, les énergies renouvelables...

Il reste à parcourir le circuit désormais pour voir où implanter les panneaux et le balisage, mais au cœur des nombreux circuits de randonnées des deux vallées, ce sentier des éoliennes saura trouver toute sa place.

SYLVIE VIREY

Photo 69 : Exemple de sentier sur un parc éolien de Boralex (Aube)
Source : BORALEX

le Parc éolien d'Ally / Mercoeur

Tout sur l'énergie du vent...

- Visites guidées du parc éolien (durée 45 min. à 1h)
- Pour visiter ce site (horaires d'ouverture, tarifs) : [c'est ici](#)

Pour tout savoir sur [un des plus grands parcs éoliens de France...](#) De l'énergie pour plus de 30.000 personnes !

Menu :

[le Parc éolien d'Ally / Mercoeur](#)

[Quelques faits marquants...](#)

[Description des éoliennes](#)

Au menu de votre visite commentée

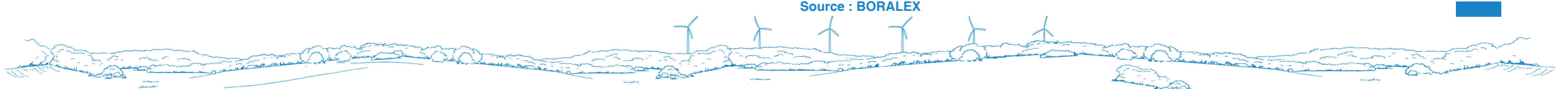
- RDV et départ de la visite guidée du [moulin panoramique](#) - **Vue centrale** du parc éolien, exposition, table d'orientation géante, boutique.
- Venez **voir, écouter et comprendre** avec nous ce parc éolien. **Pour les groupes** : Directement sous les pales des éoliennes - **Pour les individuels** : A l'intérieur du moulin panoramique (pas de déplacement).
- **Explications techniques** sur les 26 machines installées, l'histoire du projet d'éoliennes à Ally, les étapes de mise en place... **Commentaires** sur l'énergie du vent, l'environnement, le développement durable, les énergies renouvelables ... et discussion.
- Diffusion d'une **courte vidéo** sur le montage des éoliennes d'Ally / Mercoeur.



- Pour visiter le site éolien (horaires d'ouverture, tarifs) : [c'est ici](#)
- **Vous êtes en groupe** et vous voulez visiter d'autres énergies renouvelables ou des sites d'économie d'énergie à Ally, découvrez : [ÉNERGIES RENOUVELABLES SUR UN PLATEAU](#)



Photo 70 : Exemple de visite guidée sur un parc éolien de Boralex (Haute-Loire)
Source : BORALEX



6. Conclusion

Le site éolien se situe dans le département de la Creuse, plus précisément sur la commune de Glénic, à environ dix kilomètres au Nord de Guéret. L'ensemble du territoire d'étude (au-delà de 15km) comprend à la fois des montagnes, des plateaux, des collines et des vallées. Les paysages sont essentiellement bocagers et forestiers. Les gorges de la Creuse traversent l'ensemble du territoire du Nord-Ouest au Sud-Est.

À l'échelle du projet, le site éolien se trouve dans l'unité paysagère des «Gorges de la Creuse et des Collines du Guéretois », caractérisée par un paysage collinaire bocager dont les plus hauts reliefs dominent l'Est de la vallée de la Creuse en réponse aux monts de Guéret à l'Ouest.

Le projet éolien a été élaboré à partir de plusieurs critères paysagers :

- limiter les effets de covisibilité et de surplomb avec le château de Jouillat et l'église de Glénic ;
- limiter les effets d'encerclement visuel des villages situés sur le site éolien ;
- s'appuyer sur les éléments paysagers caractéristiques du site ;
- composer un projet lisible.

Cinq scénarios paysagers ont alors été proposés :

- Scénario Guéret : composer avec l'orientation nord-ouest/sud-est du paysage (massif de Guéret, massif d'Ajain, vallée de la Creuse) en venant affirmer le massif par une ligne géométrique et régulière ;
- Scénario Affluent : composer avec l'orientation secondaire du paysage (affluents de la Creuse);
- Scénario Creuse : composer avec le cours sinueux de la Creuse et les collines du territoire.
- Scénario Belvédère : composer avec les belvédères majeurs du territoire (Puy de Gaudy et tour de Toulx-Sainte-Croix).
- Scénario Courbe : composer avec les méandres de la Creuse et les rondeurs du paysage tout en utilisant la zone présentant la marge de manoeuvre la plus grande.

L'implantation finale est une adaptation du scénario Affluent et du scénario Creuse. Elle est constituée d'une ligne régulière de cinq éoliennes .

Pour le projet éolien des Bruyères, les effets visuels concernent théoriquement 43% du territoire du projet et se concentrent essentiellement dans l'unité paysagère des « Gorges de la Creuse et des collines du Guéretois ». Le contexte bocager tend néanmoins à limiter l'étendue réelle de ces effets.

L'impact sur les éléments patrimoniaux et sites touristiques, lorsqu'il existe, est d'une manière générale négligeable à faible. Il concerne essentiellement les monuments et sites éloignés qui se trouvent en position de belvédère, ou les monuments et sites intermédiaires qui se libèrent du bocage.

L'impacts sur les hameaux proches, lorsqu'il existe, est d'une manière générale négligeable à moyen, voire localement fort. Néanmoins, dans la plupart des cas, les vues sont généralement bloquées ou filtrées partiellement ou totalement par des écrans bâtis et végétaux du fait du contexte bocager.

L'impact sur les voies de communication, lorsqu'il existe, est globalement négligeable à moyen en vue proche puisqu'il est difficile d'avoir une vision continue sur le projet du fait du contexte bocager et forestier.

Des mesures d'accompagnement paysager sont proposées pour compléter qualitativement ce projet éolien et en faire un nouvel élément paysager et patrimonial à découvrir. Il s'agit en particulier de créer un point de découverte du projet éolien au niveau du poste de livraison sur le parcours de randonnée existant. Le projet complète ainsi l'offre touristique du territoire tournée vers le tourisme vert. D'autres mesures sont soutenues par le projet (soutien au développement du tourisme, à la mise en valeur du patrimoine local...). Les propositions s'affineront en fonction des réels besoins du territoire au moment de la construction du projet.

Ainsi, la prise en compte du paysage dès l'amont du projet, a permis d'aboutir à une implantation finale s'appuyant sur la structure paysagère locale tout en limitant les effets sur le patrimoine et l'habitat proches. Le projet éolien, par son implantation linéaire et régulière, demeure lisible dans toutes les directions. L'étendue restreinte du projet (5 éoliennes) respecte l'échelle du paysage. Le projet éolien des Bruyères crée ainsi un nouveau repère dans le paysage ainsi qu'une nouvelle image affirmée du territoire tournée vers l'avenir.

ANNEXE

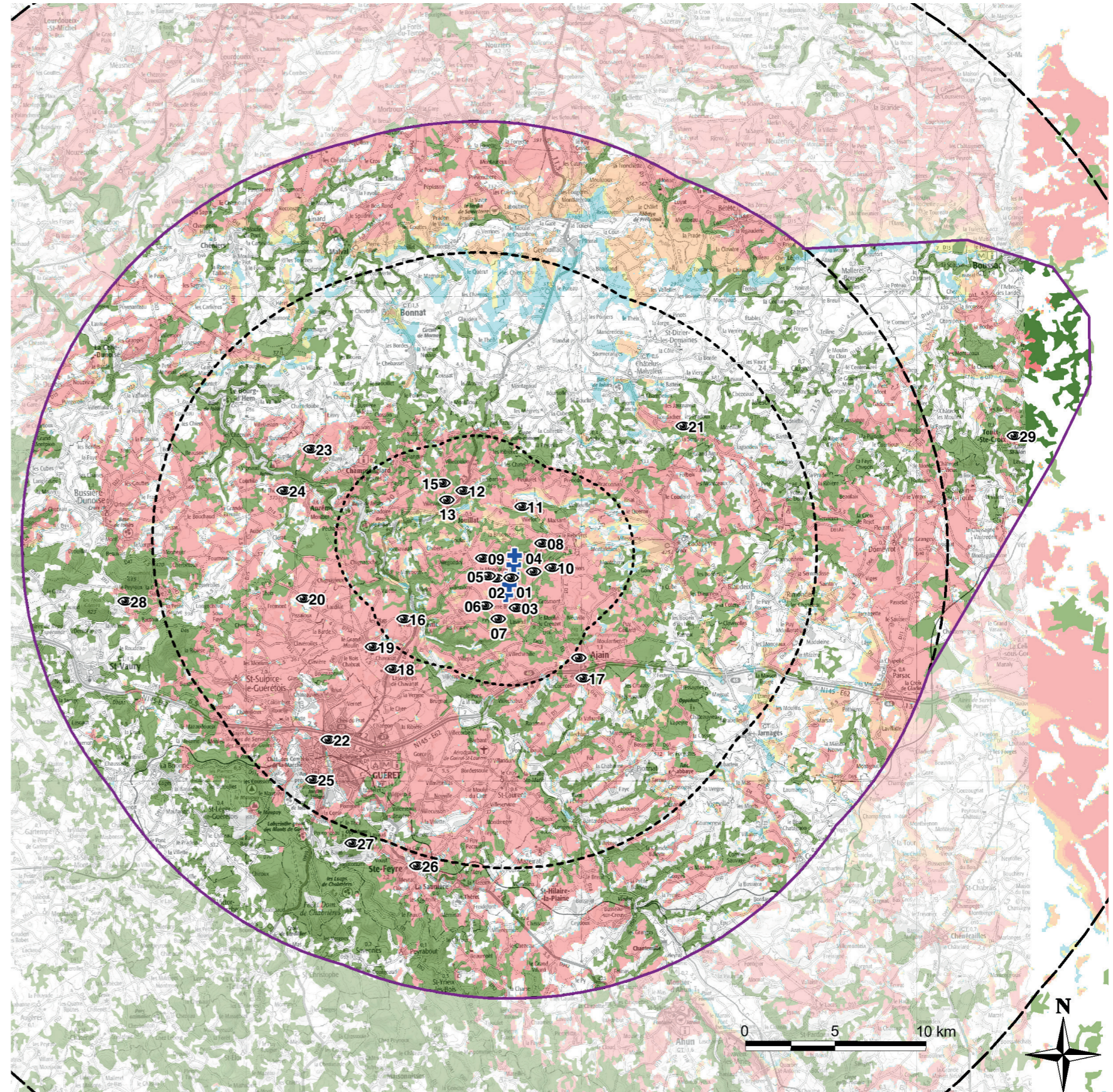
Annexe 1 : PHOTOMONTAGES

Les points de vue (Carte 56) ont été choisis pour leur représentativité¹ des enjeux préalablement relevés dans l'état initial vis-à-vis de l'éolien.

Les points de vue sont classés suivant trois thématiques :

- depuis les zones habitées ;
- depuis les voies de communication ;
- depuis les sites patrimoniaux.

- éolienne
- périmètre 3km
- périmètre 10km
- périmètre 15km
- périmètre 25km
- aire d'étude paysagère
- forêt
- photomontage



Carte 56 : Localisation des points de vue de photomontages
Source : ©IGN - Scan 100®/BD Alti® ; Corine Land Cover ; BORALEX

¹ Représentativité : qualité d'un échantillon constitué de façon à correspondre à la population dont il est extrait (source : Larousse).





Contexte du point de vue
(éoliennes les plus proches représentées)

Photomontage 1 : chemin de randonnée sur site

Distance à l'éolienne la plus proche : 126 m (E3). Vue rapprochée.

Date : 23 juin 2016 - 9h20 - été

Représentativité : chemin de randonnée (tourisme)

Enjeu : Faible. Chemin de randonnée local et chemin agricole. Perception statique et dynamique à vitesse lente (4km/h).

Coordonnées Lambert 93 : X = 620 255 Y = 6 571 308

Contexte du point de vue : le point de vue se situe sur un chemin de randonnée balisé («L'éperon de la vallée de la Creuse»). Après avoir cheminé au sein d'un environnement boisé à l'est et bocager à l'ouest, le sentier arrive sur ce point haut relativement ouvert composé d'un espace cultivé. Longé par une haie au nord, le chemin ménage des vues qui se dirigent naturellement en direction de l'espace ouvert situé au sud, où se trouvent les éoliennes E01 et E02. La haie filtre voire masque, en fonction de la saison, les vues en direction du nord et des autres éoliennes.

Description du panorama : Les éoliennes se trouvent au sein du vaste espace ouvert longeant le chemin. Le regard se dirige ainsi naturellement en direction des éoliennes E01 et E02. Ces dernières dominent largement les arbres situés à l'arrière-plan, mettant ainsi en évidence la grandeur des aérogénérateurs et les rapports d'échelle importants

avec la végétation voisine. La dimension des éoliennes est en revanche à l'échelle de la parcelle, cette dernière étant elle-même supérieure aux parcelles voisines (remembrement, arasement de haies). Les éoliennes apportent une animation sur le parcours le long de cette vaste parcelle, ainsi qu'une modification du paysage qui prend ici toute sa dimension énergétique du fait de sa proximité et de l'absence de premiers plans. Le promeneur se trouve ici au coeur du parc éolien.

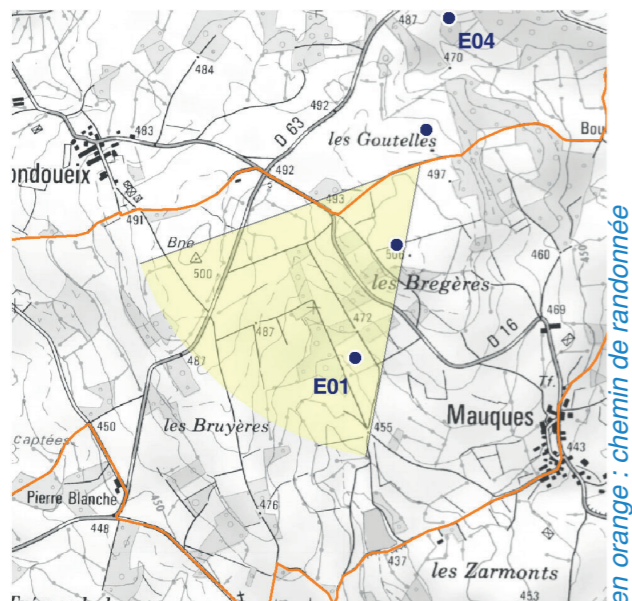
Etat initial



Projet (représentation filaire)



Photomontage 1 : chemin de randonnée sur site



en orange : chemin de randonnée

Photomontage 60°





Contexte du point de vue
(éoliennes les plus proches représentées)

Photomontage 2 : la Tuilerie

Distance à l'éolienne la plus proche : 542 m (E2). Vue rapprochée.

Date : 21 juin 2016 - 14h00 - été

Représentativité : habitat proche (maison isolée), RD16 et RD63, chemin de randonnée local

Enjeu : Faible, habitat isolé, routes et chemin de randonnée peu fréquentés. Perception statique (habitat) et dynamique à vitesse lente (4km/h) ou plus rapide (70 à 90 km/h).

Coordonnées Lambert 93 : X = 619 691 Y = 6 571 289

Contexte du point de vue : le point de vue est pris sur le chemin de randonnée («L'éperon de la vallée de la Creuse»), à proximité du carrefour entre la RD16 et la RD63, à 50m de la maison de la Tuilerie. Ces routes se croisent dans un espace relativement plat et dégagé au niveau du carrefour. Les haies sont basses et des bosquets et arbres isolés créent une succession de plans dans le paysage.

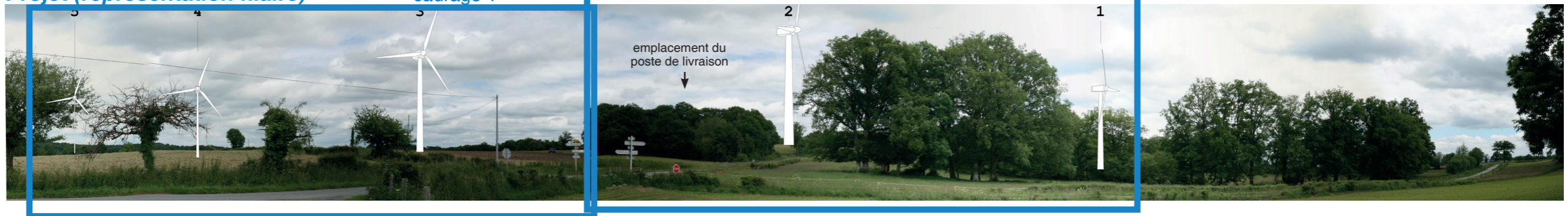
Description du panorama : les éoliennes, partiellement masquées par la végétation de premier plan, occupent un large panorama nécessitant de tourner la tête pour le découvrir entièrement. Il est important de noter que depuis ce point de vue, le poste de livraison sera également visible. Les éoliennes se situent à l'arrière-plan de la végétation : la succession

de plans atténue alors les phénomènes de dominance. En effet, si les éoliennes entretiennent un rapport d'échelle équilibré avec les bosquets de premier plan, ce rapport d'échelle avec les arbres isolés d'arrière-plan peut quant à lui paraître disproportionné. A cette distance et depuis ce points de vue, les éoliennes sont omniprésentes dans le paysage.

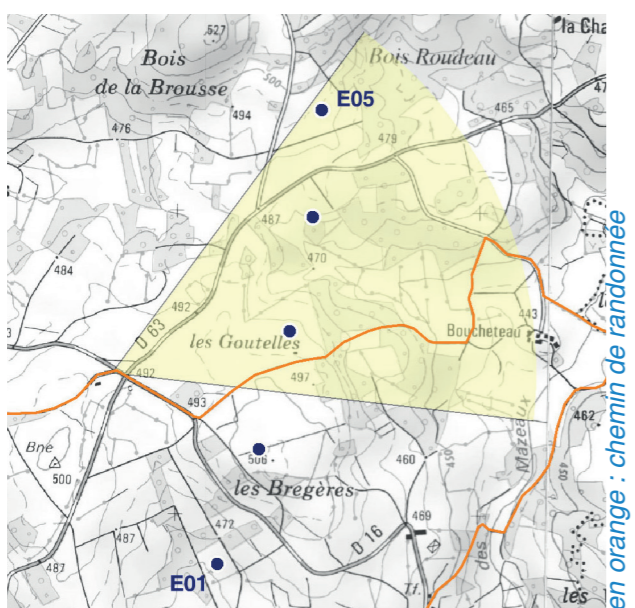
Etat initial



Projet (représentation filaire)



Photomontage 2 : la Tuilerie



Photomontage 60° - cadrage 1



